

Voici une règle qu'il faut connaître : la prise en passant.

C'est une histoire de pions.

Lorsque un joueur a joué son pion de deux cases, son adversaire peut le prendre comme s'il n'avait avancé que d'une seule case.

Exemple :

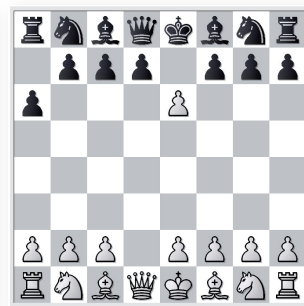
Hop ! Deux cases



Miam miam !

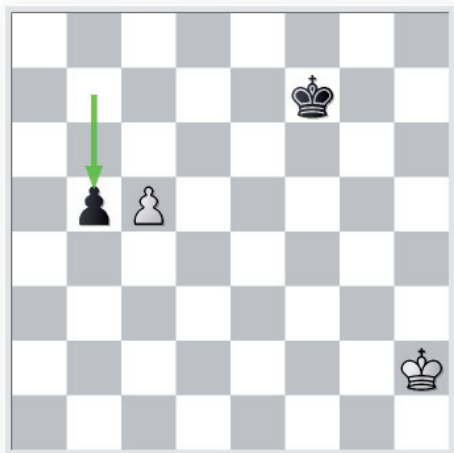


Et plus de pion !

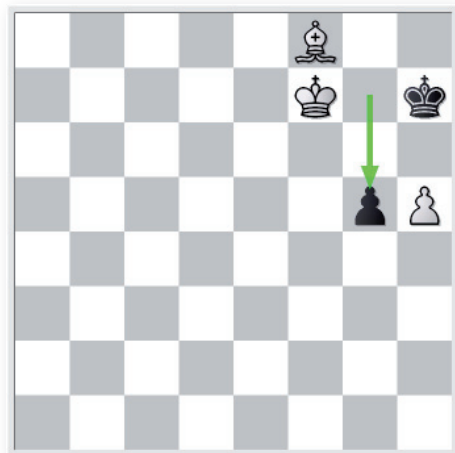


C'est un coup qui peut être utile...
 Sur ces diagrammes, les Noirs viennent de jouer un pion de deux cases... ouille!
 Les Blancs gagnent les trois parties grâce à la prise en passant.

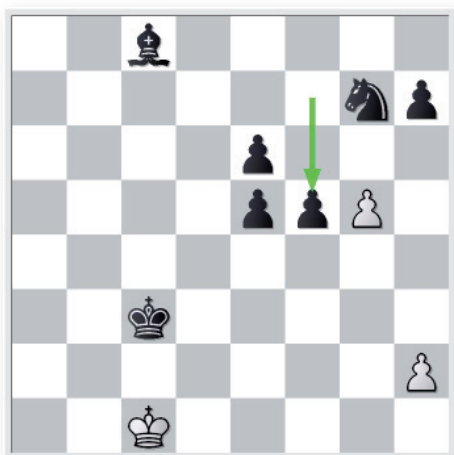
Il faut marquer en coin



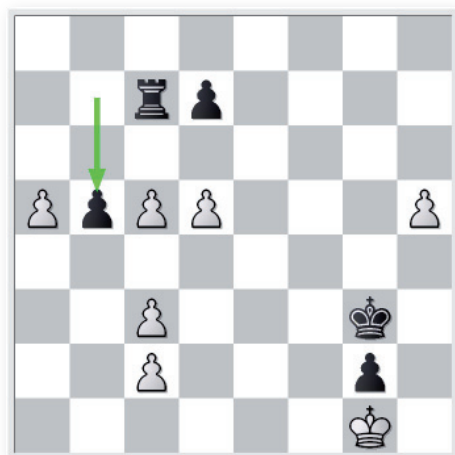
Prise en pass...chec!



Passage protégé



Petits, mais pointus!



La prise en passant...

- ne se fait que de pion à pion.
- n'est possible que juste après le coup de l'adversaire, pas plus tard.
- n'est pas obligatoire.